

Upton, le 20 avril 2021

Aux citoyennes et citoyens d'Upton

Objet : Le projet d'acquisition d'une partie du terrain de la Fabrique Saint-Éphrem-d'Upton à des fins de stationnement et de parc municipal n'ira pas de l'avant

Mesdames, Messieurs,

Le 15 avril dernier, la Fabrique Saint-Éphrem-d'Upton déclinait l'offre d'acquisition présentée au Conseil municipal du 6 avril. L'achat pour une somme de 200 000,00\$; visait une parcelle de 41 000 pieds carrés, s'étendant des rues Sacré-Coeur à Monseigneur-Desmarais. Déçus de ce refus légitime, les élus tiennent à informer la population de leurs motivations pour ce site localisé au cœur de la Municipalité et tout près du chalet des loisirs.

Prenant en compte les besoins en stationnement de l'école La Croisée et des utilisateurs du parc municipal ainsi que le désir d'améliorer la circulation à pied pour les enfants, la Municipalité d'Upton s'engageait à conserver et à entretenir le stationnement actuel accessible à tous les usagers du secteur et à aménager une aire de circulation à pied, sécuritaire pour nos enfants.

Puisque le parc municipal est occupé au maximum de sa capacité et qu'il n'y a pas d'espace disponible pour les aménagements à effectuer à l'avenir, la partie actuellement gazonnée donnant sur la rue Monseigneur-Desmarais aurait été aménagée et maintenue à des fins de parc.

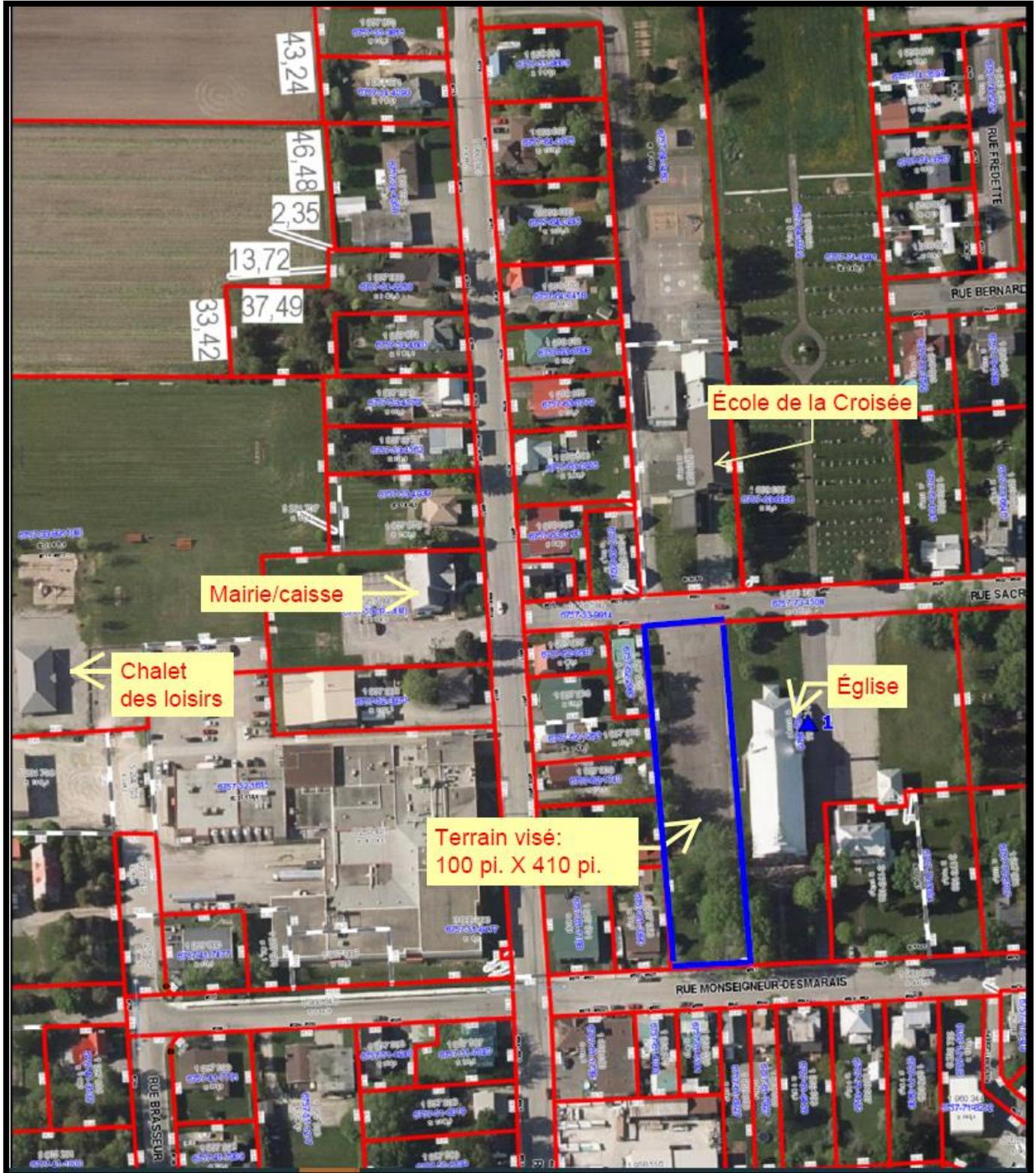
« C'est unanimement que les élus ont présenté cette offre à sa valeur marchande. À notre sens, elle est la solution à plusieurs problématiques de nos trois (3) organismes concernés : municipalité, école, fabrique. Nous croyons foncièrement que cela aurait pérennisé le patrimoine municipal et religieux d'Upton pour les générations futures » déclare le maire, Guy Lapointe.

Rappelons que la Municipalité d'Upton a décliné les demandes de commandite de la Fabrique et d'utilisation de l'enveloppe d'Upton au Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) pour la réfection du parvis et du toit de l'église. Le Conseil municipal a refusé parce qu'il considère son offre plus avantageuse et qu'au budget 2021, l'argent disponible au fonds FSPS a été affecté à de beaux projets d'immobilisations pour le parc municipal. Pour ces projets, surveillez l'actualité!

Bien à vous,

Guy Lapointe, maire et la conseillère et les conseillers municipaux :

Alain Joubert, Ghyslain Phaneuf, Claude Larocque, Barbara Beugger, Mathieu Beaudry



Mairie/caisse

Chalet des loisirs

École de la Croisée

Église

Terrain visé:
100 pi. X 410 pi.

43,24
46,48
2,35
13,72
33,42
37,49

RUE BERNARD

RUE SACRE

RUE MONSIEUR-DESMARAIS

RUE BRASSEUR

RUE FREDETTE